

Sous-section 3.—Écoles de formation

Les écoles de formation font chaque année rapport du mouvement de leur population. Les chiffres tirés de ces rapports paraissent au tableau 35 qui couvre les années 1955 à 1959.

35.—Mouvement de population, écoles de formation, années terminées
le 31 mars 1955-1959

Détail	1955	1956	1957	1958	1959
Écoles de formation pour garçons					
Élèves présents au début de l'année.....	1,977	1,988	1,938	2,132	2,334
Entrés dans l'année.....	2,079	1,975	2,395	2,730	2,349
Sortis dans l'année.....	1,988	1,925	2,201	2,528	2,340
Présents à la fin de l'année.....	2,068	1,938	2,132	2,334	2,343
Écoles de formation pour filles					
Élèves présentes au début de l'année.....	928	928 ¹	926	1,096 ^{2,5}	1,032 ¹
Entrées dans l'année.....	767	803	737	1,095 ²	811
Sorties dans l'année.....	774	805	665	1,093 ²	856
Présentes à la fin de l'année.....	921	926	998	1,086 ²	990
Total					
Élèves présents au début de l'année.....	2,905 ¹	2,916 ²	2,864	3,228 ^{2,3}	3,366 ¹
Entrés dans l'année.....	2,846	2,678	3,132	3,525 ²	3,163
Sortis dans l'année.....	2,762	2,730	2,866	3,621 ²	3,196
Présents à la fin de l'année.....	2,989	2,864	3,139	3,420 ²	3,333

¹ La différence entre le nombre de la fin de 1955 et celui du début de 1956 tient à la fermeture du *St. Patrick's Home*, Halifax (N.-É.). ² La différence entre le nombre de la fin de 1957 et celui du début de 1958 tient à l'inclusion de 98 élèves dans l'effectif du *Good Shepherd Home* d'Edmonton (Alb.). ³ La différence de 12 élèves tient à l'omission du *Girls' Home and Training School* de St-Jean (T.-N.), qui n'a pas envoyé de rapport en 1958. ⁴ La différence tient à l'exclusion de 54 élèves des écoles Sainte-Agnès et Sainte-Hélène, dans le Québec.

Le recensement décennal fournit plus de renseignements sur les écoles de formation. Les chiffres du recensement de 1951 sont résumés dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 322-324.

Section 5.—La Police

La Police au Canada comprend trois groupes: 1° la Sûreté fédérale, c'est-à-dire la Gendarmerie royale du Canada, dont les attributions, outre le travail policier ordinaire, sont très variées; 2° la Sûreté provinciale,—les provinces d'Ontario et de Québec ont leur propre police, mais les autres provinces recourent à la Gendarmerie royale pour assurer le service de police dans leur territoire respectif; 3° la Police municipale,—toute ville assez importante possède son propre corps de police qui s'occupe du service de police dans les limites de la municipalité et dont les dépenses sont payées par les contribuables locaux.

La statistique de la police municipale fait présentement l'objet d'une révision et ne figure donc pas dans la présente section de l'*Annuaire*.

Sous-section 1.—La Gendarmerie royale du Canada

La Gendarmerie royale du Canada est une gendarmerie civile maintenue par le gouvernement fédéral. Établie en 1873 sous le nom de Police montée du Nord-Ouest, son ressort s'étendait aux Territoires du Nord-Ouest de l'époque. En 1904, en reconnaissance de ses services, le qualificatif «royale» lui fut attribué par Sa Majesté le roi Édouard VII. En 1918, le ressort de la Police a été étendu à tout l'Ouest canadien, depuis Port Arthur et Fort William. En 1920, elle a absorbé la police fédérale, le quartier général en a été transféré de Regina à Ottawa et elle est devenue la Gendarmerie royale du Canada.